

DÉCISIONS FINALES

BOD/2020/06-01—Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 11-12 décembre : Le Conseil d'administration approuve le rapport de la réunion du Conseil d'administration à Nairobi, Kenya les 11-12 décembre 2019 telle qu'énoncée dans le document BOD/2020/06 DOC 02 Annexe 1.

BOD/2020/06-02—Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 31 mars : Le Conseil d'administration approuve le rapport de la réunion du Conseil d'administration via vidéoconférence le 31 mars 2020 telle qu'énoncée dans le document BOD/2020/06 DOC 02 Annexe 2.

BOD/2020/06-03— Budget de fonctionnement et programme de travail : juillet 2020 – juin 2021 : Le Conseil d'administration :

- Approuve un montant supplémentaire de 40 972 000 dollars pour financer le budget de fonctionnement de l'exercice 2021, tels que défini dans le document BOD/2020/06 DOC 02 Annexe 3 pour la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, dont 800 000 dollars pour le budget de la cinquième année de la Stratégie d'évaluation et de suivi.
- Autorise le Secrétariat du PME à reporter tous les fonds non dépensés de l'exercice 2020 liés aux initiatives pluriannuelles et aux activités de programmes gérées par le Secrétariat.

BOD/2020/06-04—Budget de l'administrateur fiduciaire : Le Conseil d'administration approuve le montant estimé des frais administratifs de 761 000 dollars pour les services d'Administrateur fiduciaire durant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, et un budget supplémentaire de 199 400 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 pour couvrir une augmentation des coûts de gestion des placements résultant d'un montant plus élevé que prévu du solde moyen du Fonds et d'activités accrues de l'Administrateur fiduciaire tels qu'énoncé dans le document BOD/2020/06 DOC 02 Annexe 3.

BOD/2020/06-05 – Evaluation Indépendante du Partenariat mondial pour l'éducation

: Le Conseil d'administration:

1. a officiellement reçu le rapport de l'évaluation indépendante lors de sa réunion ; et
2. se félicite des conclusions et recommandations du rapport de l'évaluation indépendante et exprime son appréciation pour le travail accompli par les évaluateurs indépendants ainsi que le Comité indépendant d'évaluation tels qu'énoncé dans le document BOD/2020/06 DOC 02 Annexe 4;

BOD/2019/06-06 – Cri de ralliement : Le Conseil d'administration :

Cri de ralliement

- Confirme l'utilité d'un Cri de ralliement du PME et note que son élaboration doit être intégrée dans le Plaidoyer en faveur de l'investissement et s'inscrire dans le cadre de la prochaine campagne de reconstitution des ressources, tout en restant alignée sur la stratégie.

Prochaines étapes – Cri de ralliement

- Demande que le Secrétariat prépare des options qui soient mesurables, alignées sur les indicateurs de l'ODD 4, désagrégées par sexe et motivantes. Le Secrétariat devrait soumettre ces options au Conseil pour décision en septembre.

BOD/2019/06-07 – Plan stratégique : Le Conseil d'administration :

Reconnait que le PME travaille à l'élaboration d'une nouvelle stratégie alors que le monde traverse une période de changements sans précédent, et qu'en raison de la pandémie de COVID 19, il existe un risque important que les progrès accomplis ces dix dernières années sur le front de l'éducation soient anéantis et que les inégalités dans ce domaine se creusent. S'en remettre au mode opératoire habituel ne suffira pas. La Stratégie 2025 du PME devra relever les nouveaux défis – et saisir les nouvelles occasions – qui se présenteront dans le secteur de l'éducation durant la période couverte par le nouveau plan stratégique. Le Plan 2025 devra pouvoir appuyer les efforts déployés par les pays partenaires pour renforcer la résilience de leurs systèmes éducatifs et exploiter les possibilités de transformation systémique en ne laissant personne à la traîne.

- Approuve le nouvel énoncé de la **Vision** : « Une éducation de qualité pour chaque enfant »
- Approuve le nouvel énoncé de la **Mission** du PME formulé comme suit : « Mobiliser des partenariats et des investissements qui transforment les systèmes éducatifs dans les pays en développement, en ne laissant personne à la traîne ».

- Approuve le nouveau **But** de la Stratégie 2025 : « Renforcer l'accès, accélérer les progrès de l'apprentissage et de l'égalité entre les sexes grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, conçus pour le XXI^e siècle. »
- Confirme que les **domaines d'intervention prioritaires** sont essentiels à la réalisation du But de la Stratégie 2025 du PME et demande au Secrétariat a) d'élaborer une stratégie de mesure faisant intervenir des indicateurs ou une série d'évaluations qui soit alignée sur ces priorités (ou d'autres) ; b) de veiller à ce que le nouveau modèle opératoire du PME soit conçu pour encourager les progrès dans ces domaines prioritaires (ou d'autres), tout en reconnaissant que l'usage précis des ressources du PME sera déterminé par les données, les preuves, le dialogue inclusif et le contexte national au niveau des pays. Les domaines prioritaires proposés sont les suivants :
 - apprentissage/apprentissage précoce
 - accès (12 années d'instruction et au moins une année d'enseignement préscolaire)
 - égalité des sexes et inclusion
 - enseignement de qualité
 - forte capacité organisationnelle
 - équité, efficacité et ampleur des dépenses d'éducation nationales

Objectifs

- Approuve les **Objectifs au niveau des pays** de la Stratégie 2025 :
 - Renforcer la planification intégrant l'égalité entre les sexes et la mise en œuvre de politiques publiques pour un impact systémique
 - Mobiliser action et financement coordonnés pour appuyer des changements transformationnels
 - Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle
- Approuve un nouvel **objectif intermédiaire** :
 - Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale et nationale pour obtenir des résultats durables

Prochaines étapes – Vision, Mission, But et Objectifs

- Demande que le Secrétariat prépare un document de stratégie de haut niveau pour présentation au Conseil à sa réunion de septembre.

BOD/2020/06-08—Prolongation du mandat de la Présidente du Conseil d'administration du PME : le Conseil d'administration :

1. Souligne l'importance d'assurer une continuité en matière de direction et de soutien tandis que le Conseil se prépare pour la prochaine campagne de reconstitution des ressources, aux vues des circonstances exceptionnelles posées par la pandémie de COVID et conformément à la disposition 4.3.3 de la Charte du PME sur les limitations de conditions et la décision du Conseil de juin 2018 sur le renouvellement du mandat de la Présidente ;
2. Approuve une prolongation exceptionnelle de 8 mois du mandat actuel de la présidente du Conseil d'administration, Julia Gillard, du 1er mars 2021 au 31 octobre 2021.
3. Le Conseil d'administration reconnaît en outre que cette prolongation exceptionnelle du mandat actuel de la Présidente est essentielle pour assurer un large soutien international aux efforts de reconstitution des ressources et à l'ambition du PME.

BOD/2020/06-09—Mandat du Vice-président du Conseil d'administration du PME :

Prenant acte de son service exceptionnel, le Conseil d'administration approuve le renouvellement du mandat du Vice-président, S.E Serigne Mbaye Thiam, du 10 juin 2020 au 31 octobre 2021. Le Conseil exprime sa gratitude à S.E. Thiam pour son rôle dans la promotion de l'engagement ministériel des pays en développement partenaires et se félicite de son soutien continu aux efforts de reconstitution des ressources.